



12ème HarmoS
option
orientation
préprofessionnelle

Présentation du cursus 2018/2019

Chemin de l'Oiselier 6
2900 PORRENTRUUY

032 466 17 64
info@ecole-st-paul.ch

L'école Saint-Paul en quelques mots

Au niveau scolaire

- un accompagnement personnalisé et un suivi rigoureux
- pas plus de 16 élèves par classe (limité à 14 élèves en 12H préprofessionnelle)
- un soutien scolaire individualisé
- une aide à l'organisation personnelle pour chaque élève
- des méthodes d'apprentissage adaptées aux élèves en difficulté
- une préparation solide à l'insertion professionnelle
- la possibilité de pratiquer les langues étrangères avec des locuteurs natifs (allemand)
- Immersion bilingue pour les branches secondaires

Au niveau éducatif

- des valeurs chrétiennes
- une école exclusivement pour filles
- une prise en charge globale de l'élève qui vise l'épanouissement et l'acquisition de la confiance en soi
- un esprit d'ouverture sur le monde
- des espaces de dialogue avec les élèves et les parents
- un programme de promotion de la santé globale (fourchette verte, O2)



La 12H préprofessionnelle: une année pour préparer son avenir

CRITÈRES D'ADMISSION

Les élèves sont acceptées après un entretien oral et signent un contrat d'engagement avec un certain nombre de clauses à respecter. Le contrat fonctionne comme un contrat professionnel. Si les élèves ne respectent pas le contrat, elles sont licenciées après un premier avertissement.

PROGRAMME SCOLAIRE

Les élèves suivent le programme scolaire pour les branches principales, le sport et l'informatique. Elles sont intégrées aux classes de 11H pour ces branches-là et parallèlement elles bénéficient d'un renforcement personnel en français (via le projet Voltaire).

STAGES

Les élèves s'engagent pour une année. L'objectif de cette année est de les encourager à faire un maximum de stages. Le planning des semaines réservées aux stages est distribué en juin précédant l'entrée en 12H pour que les élèves puissent s'organiser dès la rentrée. Les élèves sont accompagnées dans leurs démarches de postulation par l'enseignant(e) responsable au cours des 7 premières semaines ainsi que par le COSP. Les élèves doivent être capables de chercher les stages du second semestre seules.

Pendant les semaines de stage, les élèves ne suivent pas les leçons, mais elles sont informées par courriel pour rattraper le travail.

Chaque stage donne lieu à un rapport de stage rempli par l'entreprise du stage, l'élève et l'enseignant référent. L'élève disposera ainsi d'un classeur contenant l'ensemble des rapports professionnels qu'elle pourra présenter lorsqu'elle cherchera une place d'apprentissage.

MODULES PROFESSIONNELS

Les élèves bénéficient de "modules professionnels" qui sont destinés à les aider à s'autonomiser, à gérer leurs papiers administratifs, à apprendre à se comporter et à se présenter en milieu professionnel... Ces modules professionnels ont lieu sur une demi-journée ou une journée maximum par semaine. Pendant les leçons de modules professionnels, les élèves se fixent des objectifs et entreprennent des actions concrètes pour obtenir une place d'apprentissage. Le jour du module professionnel est fixé au mercredi matin, les activités telles que sorties professionnelles, intervenants externes, visite d'entreprises ou visite du salon des métiers débordent **sur les après-midis**. Les élèves sont tenues d'y participer et veillent à ne pas avoir d'autres engagements à ces moments. La liste des dates à réserver sera disponible dès la réunion de pré-rentree en juin.

ÉVALUER LES ÉLÈVES

Les élèves sont évaluées par leurs enseignants respectifs pour les leçons théoriques, par leur enseignant responsable du suivi pour le domaine des stages et de l'insertion professionnelle. Pour chaque module, l'élève dispose d'une fiche de suivi et d'un classeur avec des objectifs à atteindre. L'élève remplit ces fichiers elle-même et fait le point une fois par mois avec l'enseignant(e) responsable.

RÉUNION DE BILAN AVEC LES PARENTS

Les parents sont conviés dès la réunion de pré-rentree 2018, le **mercredi 20 juin 2018** en fin de journée afin de présenter les objectifs et le contrat signé ainsi que les plateformes de soutien à la recherche d'apprentissage. Lors de l'année scolaire 2018-2019, les parents seront conviés à 3 réunions de bilan avec leur fille, lundi 17 septembre 2018, mercredi 9 janvier 2019, vendredi 5 avril 2019.



Organisation hebdomadaire des études:

Allemand	2 leçons + 1 leçon de conversation
Anglais	2 leçons + 1 leçon avec logiciel
Français	6 leçons + 2 leçons individualisées (Voltaire)
Mathématiques	5 leçons
Informatique	2 leçons
Ateliers à choix	2 leçons (offre varie selon les années, acm, chant, théâtre)
Sport	4 leçons

Heures spécifiquement liées au projet professionnel

Modules professionnels	4 leçons + quelques mercredis après-midis
EGS et suivi	1 leçon
Atelier Citoyenneté	2 leçons sur un semestre

Le calendrier des vacances est celui du canton du Jura

+ 1 jour avant les vacances de Noël
+ 1 jour avant les vacances de Pâques
+ les éventuels ponts

Les inscriptions se font sur dossier de candidature et entretien / les places
sont limitées à 14 élèves

(prendre rdv par mail: info@ecole-st-paul.ch)